

**APPEL DE COMMUNICATION – CONFÉRENCE
ÉTUDIANTE INTERDISCIPLINAIRE
ORGANISÉE DANS LE CADRE DU COLLOQUE
INTERNATIONAL *LE FUTUR DE LA
DIVERSITÉ*
QUÉBEC, 11 DÉCEMBRE 2019**



Contexte

Dans le cadre du projet « Le futur de la diversité » lancé en automne 2017, et dirigé par C. Kuptsch du Bureau international du Travail (BIT) et E. Charest de l'École nationale de l'administration publique (ENAP), un colloque international sera organisé au campus de l'ENAP à Québec du 11 au 13 décembre 2019. La première journée du colloque prendra la forme d'une conférence étudiante multidisciplinaire, et mettra à l'honneur les travaux des étudiant.es-chercheur.ses qui rédigent leur mémoire de maîtrise ou leur thèse de doctorat sur des sujets liés au thème du colloque.

Cette activité s'inscrit dans les célébrations du centenaire de l'Organisation internationale du Travail (OIT). En effet, depuis sa création, l'OIT a toujours reconnu les milieux de travail comme des lieux de socialisation contribuant à la paix sociale et à la cohésion de nos sociétés, aussi promeut-elle des milieux de travail de qualité pour tous, y compris pour celles et ceux qui sont les plus à risque d'être victimes de discrimination et de violences matérielles et symboliques. Le projet « Le Futur de la diversité » vise donc à s'interroger sur nos milieux de travail et leur caractère plus ou moins inclusif. Ce concept de « diversité » définit habituellement le caractère, la qualité ou la condition de tout ce que nous jugeons « différent ». Cette différence, qui s'apprécie en fonction de nombreuses variables, telles le sexe, l'âge, la pigmentation de la peau, la sexualité, etc., pose tacitement l'idée d'une normativité. Dans la plupart des emplois ou secteurs industriels, nous aurions souvent collectivement une image du « travailleur-type ». Celles et ceux qui ne correspondent pas à cette image seraient les « autres », qui sont plus à risques de devoir surmonter des obstacles en matière d'intégration et de maintien en emploi, mais aussi, plus susceptibles d'être les victimes de violences plus ou moins subtiles dans les milieux de travail.

Ainsi, alors que collectivement nous aspirons à des milieux de travail inclusifs, nous continuons de constater, partout dans le monde, des inégalités plus ou moins marquées entre les individus en fonction de leurs appartenances; alors que certains groupes sont victimes de discriminations dans leur parcours vers et en emploi, d'autres jouissent d'un ensemble de privilèges, souvent, sans même le réaliser. Les parcours des différents groupes sont donc profondément affectés par des variables qui ne devraient pas avoir d'impacts sur le marché du travail. Les différences en termes de revenus d'emploi, de rapidité à obtenir un emploi qui correspond au niveau de qualifications, de probabilités d'être victimes de violence au travail, etc., sont souvent troublantes et devraient nous obliger à l'action, afin de remédier à ces situations et créer des marchés du travail plus égalitaires. Qu'il s'agisse de politiques publiques adoptées par l'État, ou d'initiatives d'autres acteurs du domaine de l'emploi, notamment les employeurs et les syndicats de travailleurs, les interventions pour combattre les inégalités sur le marché du travail sont assez communes dans plusieurs régions du monde, mais on peut s'interroger sur leur efficacité afin de combattre de manière durable les inégalités.

Cette conférence étudiante multidisciplinaire est la parfaite occasion pour les étudiant.es-chercheur.ses de présenter leurs travaux et de contribuer à une réflexion collective autour des enjeux d'égalité, de diversité et d'inclusion dans les différents emplois et secteurs industriels, au Canada ou ailleurs.

Afin de pouvoir participer à cette conférence étudiante, nous invitons **les étudiant.es-chercheur.ses** à partager leurs travaux de recherche en réalisant une communication. Cette conférence sera ouverte au public et sera une occasion d'obtenir une rétroaction constructive.

Modalités des communications

Les étudiant.ec-chercheur.ses qui n'ont pas encore de résultats ou que des résultats sommaires peuvent tout de même proposer une communication qui portera sur leur revue de littérature et leur cadre conceptuel.

Les thématiques de leurs travaux peuvent concerner :

- Les discriminations en emploi;
- Les violences au travail ;
- Les parcours vers et en emploi de groupes considérés à la marge ;
- Les politiques publiques mises en œuvre pour prévenir ou lutter contre les discriminations en emploi ;
- Les initiatives des employeurs mises en œuvre afin de rendre le cadre du travail plus inclusif ;
- Les enjeux d'employabilité pour les membres de groupes discriminés ;
- Les enjeux liés à la création d'une culture organisationnelle plus inclusive ;
- Les rôles des organisations syndicales pour l'atteinte d'une plus grande égalité ;
- Toute autre thématique connexe.

La proposition de communication doit comporter un titre, une brève mise en contexte, l'exposé de la problématique ou de l'objectif de la communication (aspect de la recherche présentée : la revue de littérature, le cadre théorique, les résultats préliminaires ou finaux), et le cas échéant, les retombées potentielles du projet de recherche sur les milieux de pratique. La proposition ne doit pas dépasser 500 mots (bibliographie exclue). Votre proposition doit inclure votre nom et prénom, adresse courriel, numéro de téléphone, le nom du programme universitaire dans lequel vous êtes inscrit, ainsi que votre université d'affiliation. Un comité scientifique procédera à l'évaluation de l'ensemble des propositions reçues et fera ses recommandations au comité organisateur du colloque. **La communication peut se faire en anglais** ; si le nombre de propositions le justifie, un panel anglophone sera organisé.

Quelques **bourses de mobilité** seront remises aux étudiant.es-chercheur.ses sélectionnés pour faire une communication lors de la conférence étudiante. Ces bourses de mobilité serviront à défrayer une partie des coûts liés aux déplacements pour celles et ceux qui sont inscrits dans une université située à l'extérieur de la région métropolitaine de Québec

Les propositions de contributions sont attendues pour le **1^{er} novembre 2019 à 17 h** à l'adresse suivante :

proposition@enap.ca

Les personnes dont la proposition est retenue par le comité scientifique de la conférence étudiante seront avisées par courriel, au plus tard le 16 novembre 2019.

Pour toutes questions, nous vous invitons à communiquer avec Émilie Proteau-Dupont à l'adresse : **emilie.proteau-dupont@enap.ca**

